



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2017

Affaires scolaires : Le conseil :

- Décide d'accorder une aide de 2 934 € pour les sorties et projets découverte de l'année scolaire 2017-2018 répartie aux 3 écoles de la commune.
- Décide d'allouer une gratification de stage de 260 € à chaque stagiaire ayant effectué et validé la totalité de son stage pratique BAFA à l'Accueil de loisirs.
- Autorise le Maire à signer une convention « mon compte partenaire » avec la CAF 41 pour l'accès aux données du site CAF PRO.
- Vote les tarifs 2018 de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Finances : Le conseil :

- Vote une décision modificative budgétaire pour un virement de crédit de fonctionnement au chapitre 67.
- Fixe les loyers de la supérette Vival de Chambon pour 2018.
- Fixe les tarifs municipaux 2018.
- Approuve la prise en charge de prestations sociales pour le personnel communal auparavant distribuées par le COS auquel la commune n'adhère plus.
- Fixe l'indemnité de conseil du receveur municipal à 50 %.
- Fixe les indemnités de gardiennage à 70 € pour l'église de Chambon et 479,86 € pour l'église d'Orchaise.
- Décide d'instituer l'abattement spécial à la base de 10 % de la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides ou des personnes les hébergeant.
- Décide d'instaurer les Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires pour certains cadres d'emplois du personnel communal.
- Décide de demander une subvention complémentaire au Conseil Départemental pour la construction de la boulangerie à Orchaise.
- Décide de demander des subventions au Conseil Départemental au titre de la Dotation de Solidarité Rurale 2018 pour des investissements de voirie pour Orchaise et Molineuf et la réfection de la toiture de l'église pour Chambon.

Travaux : Le conseil :


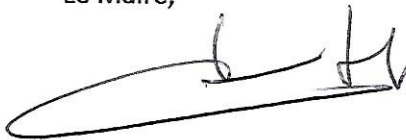
- Retient les 11 entreprises pour la construction du local à usage de boulangerie à Orchaise.
- Retient l'entreprise pour la réfection de la toiture des vestiaires du stade et de l'agence postale d'Orchaise.

Divers : Le conseil :

- Accepte le nouveau Contrat Enfance Jeunesse liant les communes membres du Relais d'Assistantes Maternelles d'Herbault avec la CAF pour 2017-2020.
- Apporte son soutien à la candidature de la commune de Lamotte-Beuvron pour l'organisation des épreuves équestres des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité d'Organisation.

Valencisse, le 17 novembre 2017

Le Maire,



Jean-Yves GUÉLLIER